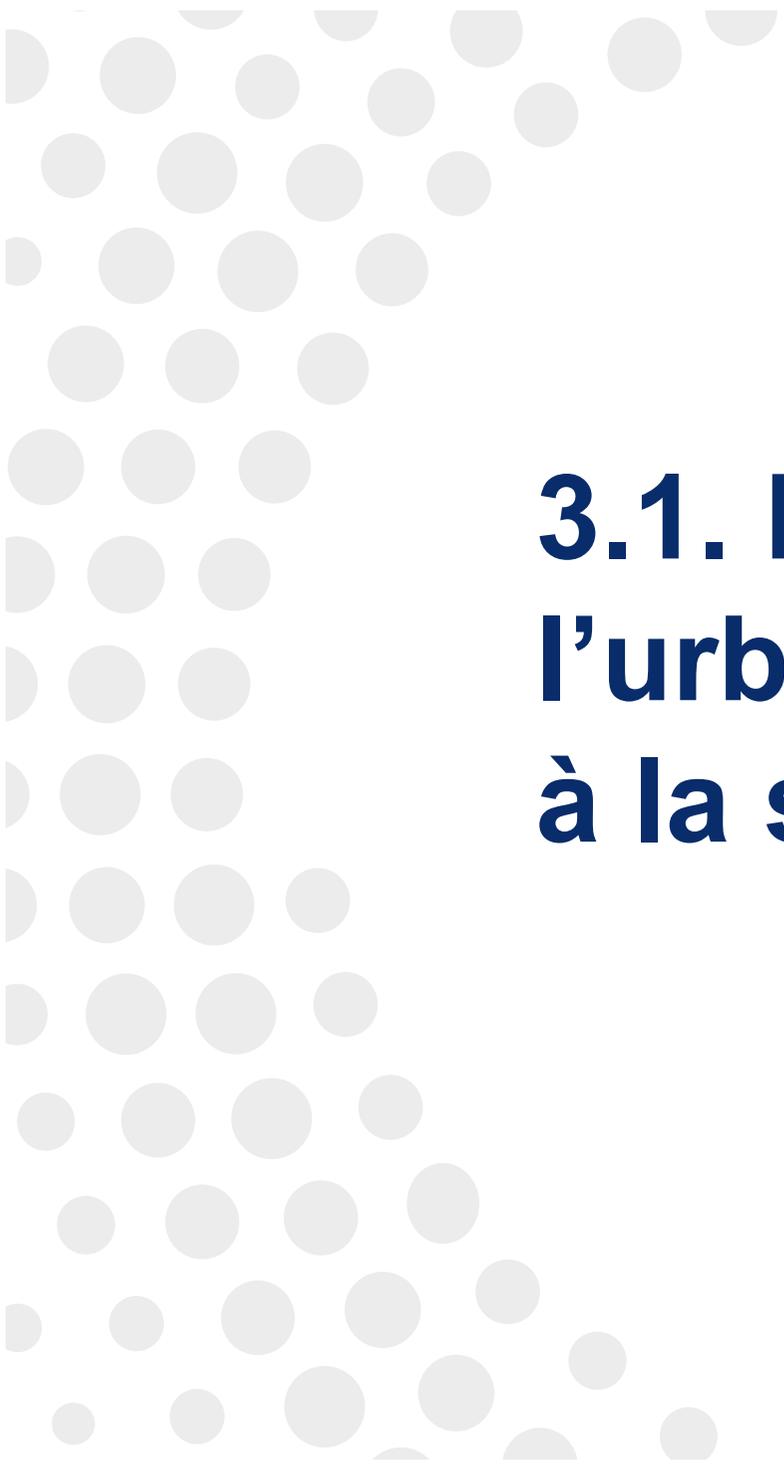




TEMPS 3

**DES TERRITOIRES
RICHES DE LEURS
EXPÉRIENCES**



3.1. Présentation de l'urbanisme favorable à la santé

L'Urbanisme Favorable à la Santé

*Une réponse pour
mieux prendre en
compte la santé
dans les projets
urbains.*

***“L’UFS repose sur la mise en place
d’aménagements qui tendent à
promouvoir la santé et le bien-être des
populations tout en respectant les trois
piliers du développement durable
(efficacité économique, équité sociale,
préservation de l’environnement). Il
porte également les valeurs d’égalité, de
coopération intersectorielle et de
participation.”***

**Barton H. et Tsouro C., “Urbanisme et santé :
un guide de l’OMS”, 2004.**

Le développement de l'urbanisme Favorable à la Santé

De nouveaux outils, référentiels et dispositifs pour mieux prendre en compte la santé dans la planification et l'urbanisme opérationnel :

→ **L'émergence de l'EIS au niveau international et national**

→ **La publication d'études, de référentiels structurants, et de guides opérationnels pour promouvoir des démarches d'urbanisme favorable à la santé**

→ **Des démarches contextualisées pour un urbanisme favorable à la santé (ex en IDF: *L'AMI SEAD, co-porté par l'ARS IDF et l'ADEME, a permis de financer et appuyer des projets d'aménagement visant à intégrer au mieux la santé*)**

Le développement de l'urbanisme Favorable à la Santé en IDF

Le contexte francilien

→ La région IDF caractérisée par un état de santé des populations globalement bon, mais profondément inégalitaire, en miroir des inégalités sociales.

→ Le constat d'une polarisation des vulnérabilités environnementales et des zones urbaines défavorisées.

En réponse

→ La promulgation du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) cadre de nombreuses démarches pilotes (*diagnostics territoriaux, AMI, expérimentations*)...

→ ...et d'autres initiatives locales (collectivités, aménageurs publics et privés, etc.).

La prise en compte
de la santé dans la
charte et dans le
projet urbain

La prise en compte de la santé dans le projet urbain

- *quelles données à mobiliser ?*
- *quelles questions à se poser ?*

État de santé des populations

→ *quelle offre de soin sur le territoire ?
(ORS)*

→ *l'état de santé des populations (ALD, taux
de mortalité, obésité, diabète...) (ARS et
ORS)*

→ *pratique de l'activité physique, mobilités
actives (cf ARS et DRIEE, étude sur l'indice
de marchabilité, ARS et IRDS étude sur
l'urbanisme sportif...)*

→ *comportements et pratiques à risque
(tabac, drogue, alcool...)*

→ ...

La prise en compte
de la santé dans la
charte et dans le
projet urbain

La prise en compte de la santé dans le projet urbain

- *quelles données à mobiliser ?*
- *quelles questions à se poser ?*

État de l'environnement

- *données d'exposition environnementale (cf ORS, zone de cumul d'expositions et profils socio-sanitaires)*
- *inégalités sociales et territoriales de santé*
 - *offre en espaces verts (IPR)*
 - *qualité et fonctions des espaces publics*
 - *offre en commerces de proximité*
- *qualité des logements (confort, énergie, etc.)*
 - *mobilités...*

Les outils : Évaluations d'impact en santé (EIS) et démarches d'urbanisme favorable à la santé (UFS)

EIS

- ❖ **Démarche reconnue** de santé publique
- ❖ Initié sur un projet en cours de définition.
- ❖ Evaluation ex-ante, analysant les effets potentiels sur la santé d'une proposition dans l'objectif de l'améliorer pour le mieux-être des populations. L'analyse permet la priorisation des impacts et des recommandations à mettre œuvre.

UFS

- ❖ **Concept émergent** visant à mobiliser des « composantes d'aménagement urbain favorables à la santé ».
- ❖ Initié en amont d'un projet urbain.
- ❖ Focale sur des recommandations opérationnelles « vertueuses » en fonction des vulnérabilités du territoire.

L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

- *une démarche de santé volontariste, reconnue et normée*
- *une portée limitée*

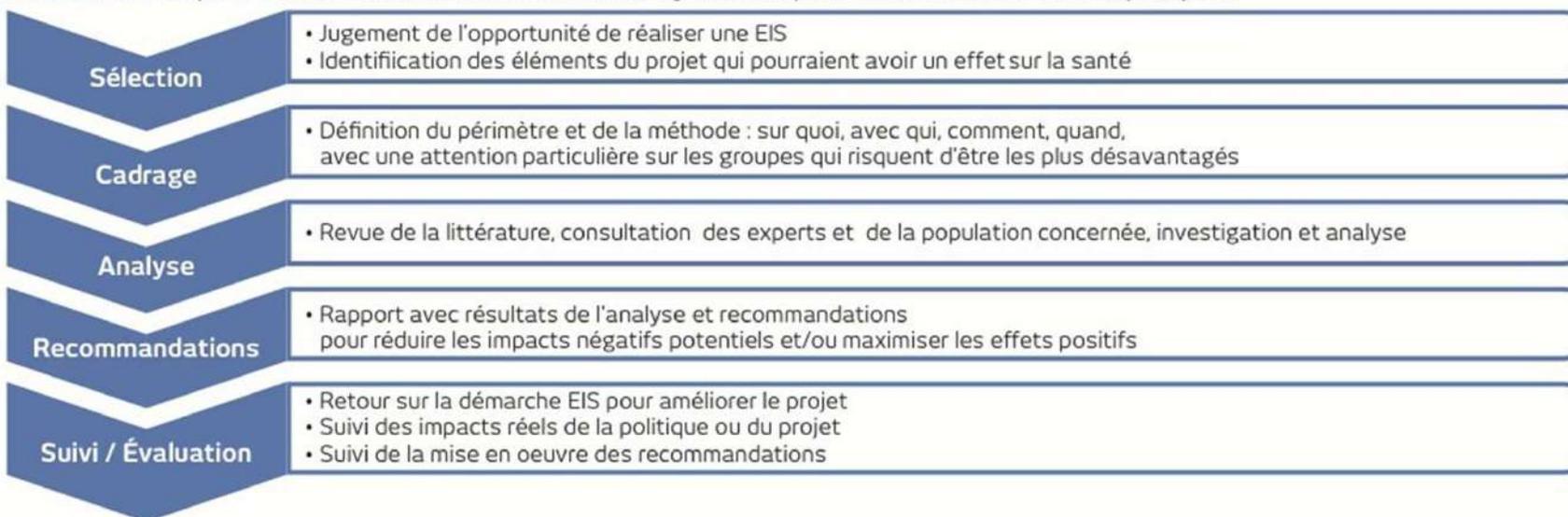
Une démarche d'aide à la décision publique

→ ***Définie en 1999 par le consensus de Göteborg, "l'objectif est d'accentuer les impacts positifs et de réduire les impacts potentiels négatifs d'un projet, en formulant des recommandations vertueuses pour la santé des populations."***

→ ***Elle répond à une méthodologie précise, en cinq étapes: sélection, cadrage, analyse et portrait de santé, recommandations, et suivi.***

Les cinq étapes de l'EIS

L'évaluation d'impacts sur la santé est une démarche systématique articulée autour de cinq étapes.



source: INPS

Les démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé

- *une approche volontariste englobante et contextuelle*
- *une portée plus large que l'EIS*

Une démarche englobante et contextuelle

- ***Il n'existe pas une méthodologie précise aux démarches UFS, mais un ensemble de guides proposent des moyens d'actions .***
- ***Cette approche permet d'intégrer la santé dans une diversité de projets de planification ou d'aménagement :***
 - PCAET (Grand Paris Grand Est),***
 - PLU, PLUI***
 - SCoT (Grand Paris Sud/MGP)***
 - ZAC, PRU, etc.***

Quelques retours
d'expérience franciliens

**Un dispositif
incitatif en IDF :
l'AMI SEAD
(2016 et 2019)**

*Les appels à manifestation d'intérêt Santé, Environnement
et Aménagement Durable*

→ *Une démarche portée par l'ARS IDF et
l'ADEME IDF.*

→ *Une vingtaine de projets accompagnés en IDF
à ce jour, à travers 2 AMI (2016 et 2019)*

→ *“ vise à accompagner et sensibiliser les
porteurs de projet dans la prise en compte de la
santé par des démarches exemplaires de co-
construction de projets urbains ou territoriaux “*

3.2. PROMOTION D'UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

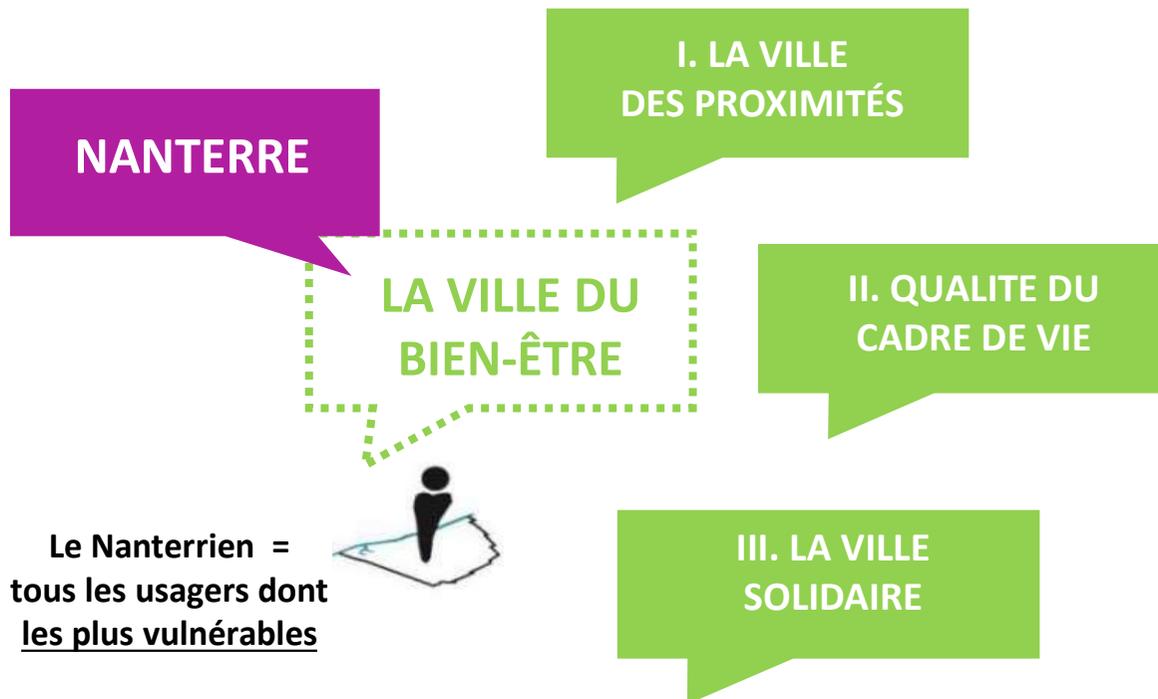
**Du plan local d'urbanisme de Nanterre,
à l'expérimentation d'Evaluations d'Impact en
Santé (EIS),
jusqu'à une démarche de santé intégrée aux
projets**



1

2015 - Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

La ville du bien-être en fil conducteur du PADD



➔ Promotion d'un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et de l'outil Evaluation d'Impact en Santé (EIS)

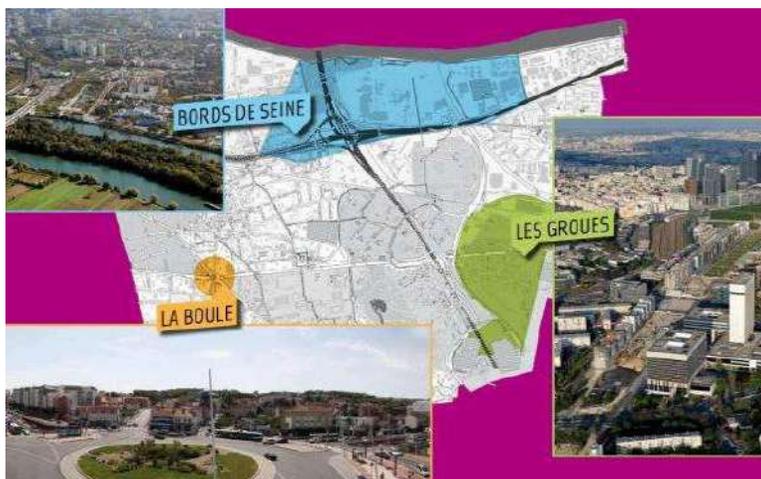
« Le principal défi du PLU est de poursuivre le développement du territoire, en restant **une ville pour tous**, soucieuse du bien-être et de la santé de tous les Nanterriens, actuels et futurs, y compris **les plus vulnérables** ».

« Avec l'exigence d'un **développement raisonné**, équilibré et adapté aux capacités du territoire à offrir à ses habitants et usagers **un cadre de vie de qualité** »

1

2015 - Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

Des développements encadrés



Ciblés sur certains secteurs



Conditionnés



Qualité environnementale et urbaine recherchée

L'OAP DES GROUES :

- **Conditionne l'aménagement du quartier** à son désenclavement, au traitement des coupures urbaines et à l'offre en équipements scolaires,
- **Offre de logements diversifiés,**
- **Offre d'espaces verts ouverts au public de 4 ha minimum** et recommandation de création de jardins partagés privés,
- **Préserve les éléments remarquables du patrimoine et du paysage,**
- Réaliser un quartier exemplaire en matière de **développement durable** (tendre vers le label BEPOS).

Charte qualité des constructions neuves

Cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères

Inventaire du patrimoine bâti remarquable

Charte des espaces publics

Evaluation d'Impact en Santé (EIS)

2017- EIS des Papeteries de la Seine

Une EIS intermédiaire (1 an)

4 thématiques approfondies

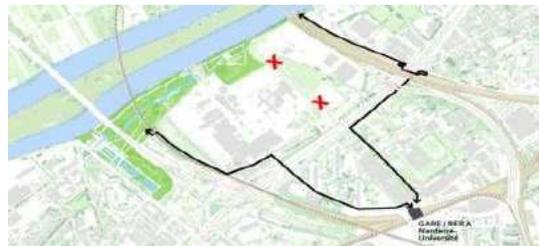
- Mobilité et activités physiques
- Environnement et paysage
- Accès à l'emploi et à la formation
- Processus de réalisation du projet

Élargissement des populations cibles

Riverains, Université, Maison d'Arrêt, salariés, usagers de passage

Concertation renforcée

Deux ateliers pour formuler des recommandations au projet



Deux ateliers de concertation



2

2015 à 2019 - Expérimentation des EIS

Niveau de faisabilité

■	simple
■	modérée
■	complexe

Effet

0	: réduire risque
1	: renforcer le potentiel bénéfique

EIS des Papeteries de la Seine - Des recommandations hiérarchisées

Toutes les parties prenantes du projet (Etat, SPLAN, Ville, CD92, groupement propriétaire, futurs preneurs)

Recommandations	Conditions de mise en œuvre	Maîtrise d'ouvrage (Pilote)	Temporalité	Niveau de faisabilité	Niveau de difficulté financière	Publics cibles	Effet
Agir sur les points noirs environnementaux à la source pour réduire fortement la pollution de l'air et les nuisances sonores à proximité du site							
Programmer la couverture de l'A86, sur le tronçon le plus emprunté (du Pont Anatole France à l'allée de l'Université)	Décision de l'Etat	Etat / Ville de Nanterre	Long terme		Elevée	Riverains et usagers	0
Améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores, en limitant les expositions multiples notamment dans les bâtiments de la Zac et les espaces publics du campus	Splan, Ecocampus Seine, CD92	Ecocampus Seine	court terme		faible	Riverains et usagers	0
Améliorer les atouts paysagers du site							
Encourager les zones perméables et plantées au sein de la ZAC	Charte avec l'opérateur de la ZAC	Ecocampus Seine / CD92/ Splan/ Ville de Nanterre	Court terme		Faible	futurs usagers	1
Utiliser les clôtures entre espace public et terrains privés pour végétaliser, implanter des équipements et des aménités urbaines	A intégrer dans la charte aménageur, les CCTP des AO	Ecocampus Seine / CD92	Court terme		Faible	Riverains et usagers	1
Améliorer le niveau de service à la population par la création de nouveaux services dans les programmes de la ZAC pour les usagers du Parc et la population travaillant dans la ZAC.		Ecocampus Seine/ Ville de Nanterre / CD92	Moyen terme		Faible	Riverains et usagers	1
Un site en partie accessible pendant les phases de chantier							
Créer un accès public provisoire aux Berges de Seine dès 2018 en organisant des emprises de chantiers autonomes	Principe à intégrer dans l'organisation des emprises de chantier et imposer à tous les opérateurs de la ZAC	Ecocampus Seine, CD92	Court terme		Faible	Riverains et usagers	1
Rendre le chantier visible, informer la population à chaque phase de chantier, créer un comité de suivi de chantier, susciter une appropriation du projet pendant le chantier	Elaborer un planning d'actions en direction de la population	Ecocampus Seine, CD92	Court terme		Faible	Riverains	1

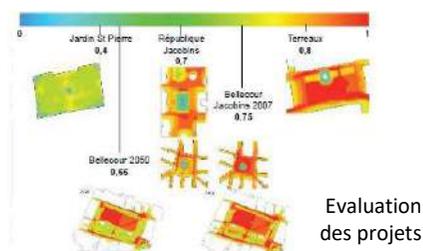
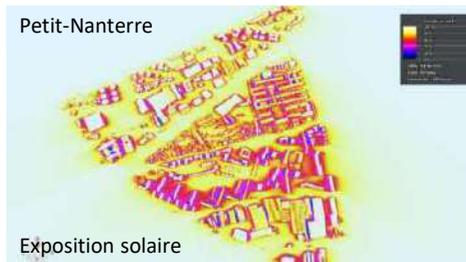
EIS des Papeteries de la Seine - Conditions de réussite

- Importance d'un **portage politique fort**
- Une **acculturation à l'EIS** nécessaire pour l'ensemble des acteurs
- Une **chaîne d'acteur publics et privés à mobiliser** dont la ville n'est qu'un maillon
- Une **implication de tous les acteurs sur la durée** (moyens humains et techniques à mobiliser)
- Des **contraintes financières et techniques à dépasser** nécessitant de faire adhérer tous les acteurs
- Des **temporalités pas toujours compatibles et des acteurs pas encore présents** (futurs preneurs)
- **Différents leviers à activer** (documents d'urbanisme, traité de concession, contractualisation à travers un protocole, contrats juridiques, outils de financements, etc.)

Aujourd'hui - Vers une démarche de santé intégrée ...

Des démarches globales engagées pour :

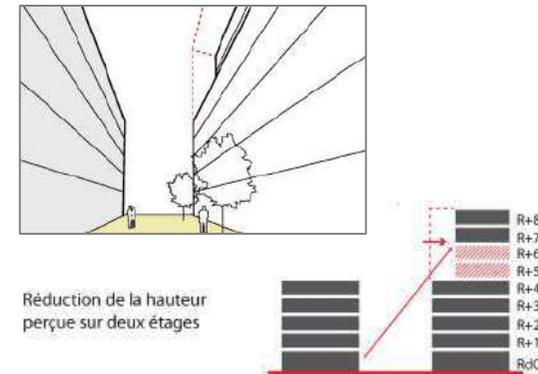
- mieux prendre en compte les **îlots de chaleur urbain**
- renforcer **l'accessibilité aux aménités** (espaces verts)
- **minimiser l'exposition des populations** aux nuisances
- assurer **un cadre de vie qualitatif** (gestion de la densité)



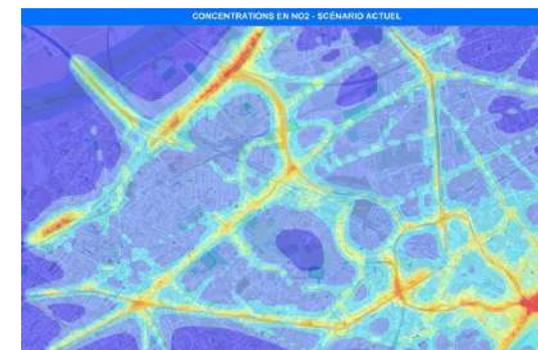
Identification des îlots de chaleur urbain (ICU)



Carte d'accessibilité aux espaces verts



Outils de gestion de la densité (Guller)



Carte de concentration NO2

Des engagements municipaux en faveur de la transition écologique



Aujourd'hui - Vers une démarche de santé intégrée ...

Bilan de la crise sanitaire

- Un confinement vécu différemment selon **les conditions de travail et de logement**
- De nouveaux besoins liés au **déploiement du télétravail** qui viennent requestionner les programmations bureaux
- Un besoin d'accès à **des espaces de nature de proximité**
- Faciliter **l'accès au soin** et la nécessité d'accompagner les plus vulnérables
- Nécessité d'avoir accès à **tous les services dans un périmètre proche**
- Renforcer **l'indépendance des territoires** pour les biens de premières nécessités



-  Renforcer la prise en compte des aléas, des risques, des vulnérabilités et dépendances du territoire nanterrien dans tous les projets.
-  Développer une culture commune à la résilience pour développer les capacités des citoyens à agir au mieux pendant ces crises.
-  Expérimenter sur les principales opérations d'aménagement de nouveaux modèles de conception des logements, toujours plus modulables, aux espaces extérieurs privatifs et communs généreux, autonomes énergétiquement, plus partagés, plus collaboratifs, aux espaces extérieurs renaturés...



Poursuivre et défendre un modèle de ville polycentrique offrant un accès équitable à des lieux de services, de travail, d'espaces verts polyvalents à moins d'un quart d'heure à pied de son logement.

Merci de votre
attention !



Crédit photo : Claire Macel, Mairie Nanterre

Transhumance inédite dans le campus de Nanterre Université

1

2015 - Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

La santé à Nanterre, une vieille histoire

Elargissement progressif de la notion de santé

« La santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école, au travail, là où on vit »



Source : inspiré de l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise

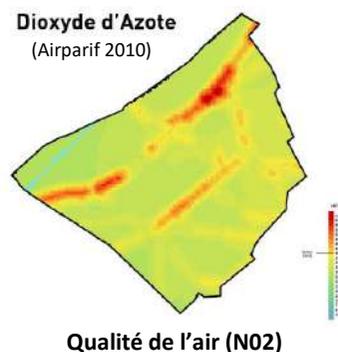
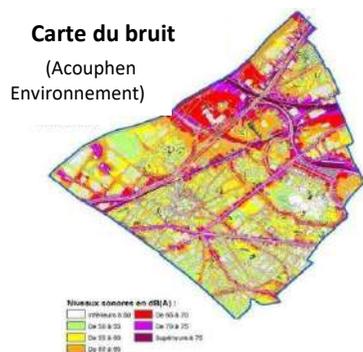
1

Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

Nanterre, un territoire contraint avec des spécificités fortes, dans un contexte de densification métropolitaine



Une ville populaire, avec des besoins spécifiques



Un territoire cumulant des nuisances



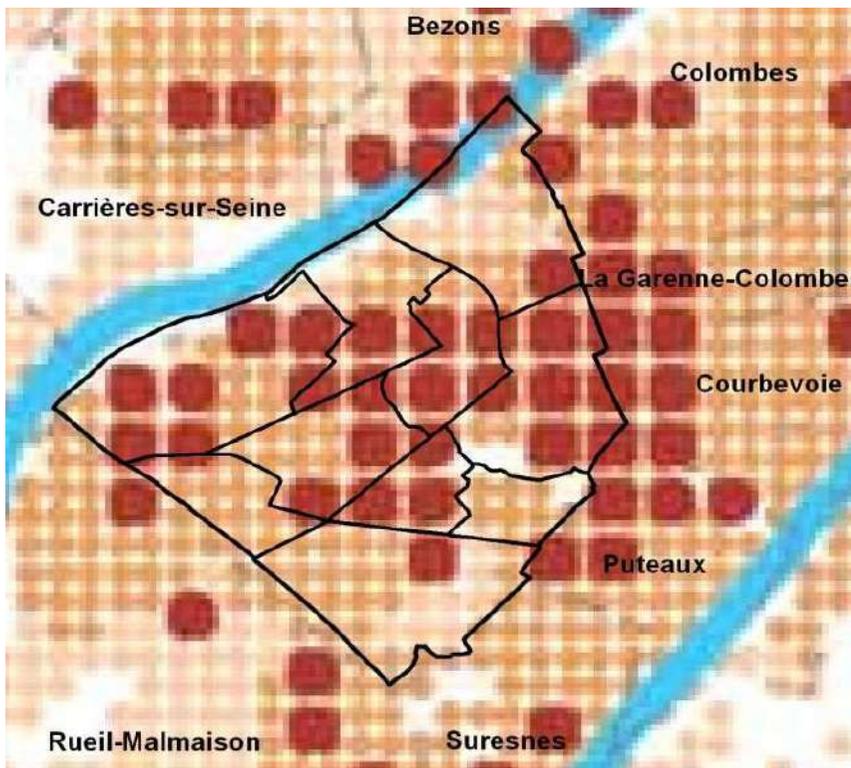
Un territoire fragmenté par des infrastructures de transport imposées historiquement par l'Etat

1

2015 - Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

Les enjeux de la constructibilité au cœur de la révision du PLU

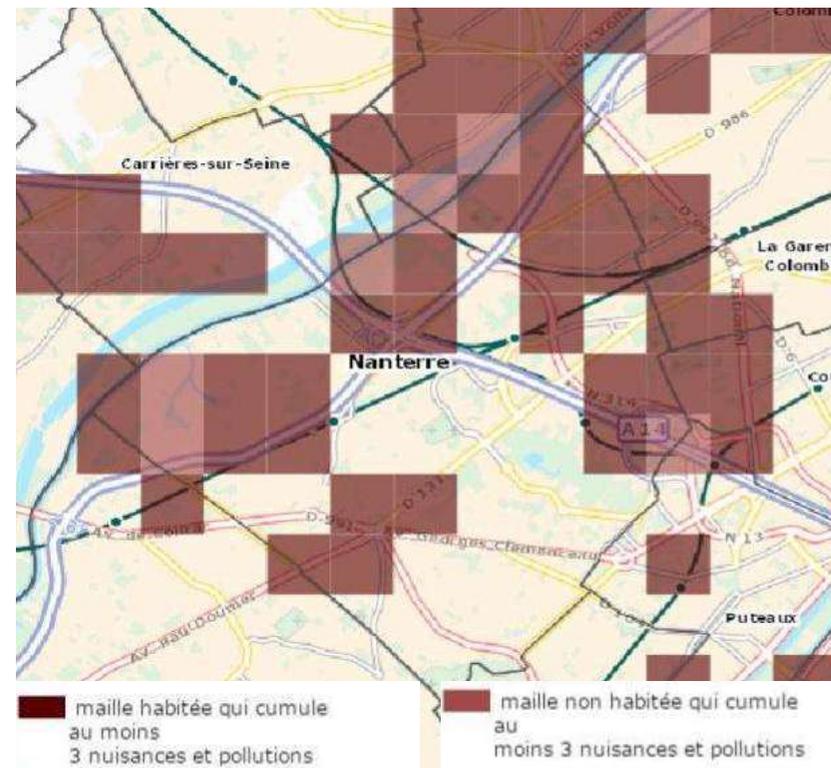
Construire la ville jusqu'où ?



SDRIF 2030



Secteurs à fort potentiel de densification



Points Noirs Environnementaux (PNE) – ORS / IAU

2015 à 2019 - Expérimentation des évaluations d'impact en santé

L'Evaluation d'Impact en Santé (EIS), un nouvel outil d'aide à la décision



Approche santé
étendue au sens large

Association de l'ensemble
des parties prenantes

Processus
participatif renforcé

Zoom sur les
populations vulnérables

L'EIS cherche à identifier les effets potentiels d'un projet sur la santé des publics et formule des recommandations à l'ensemble des parties prenantes du projet pour :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- maximiser les impacts positifs- minimiser les impacts négatifs | du projet sur la santé des publics concernés |
|---|--|

**L'EIS vise à promouvoir le bien-être des populations
et réduire les inégalités sociales de santé**

L'étude santé des Papeteries de la Seine

Reconversion du site des Papeteries de la Seine

Un site fortement contraint

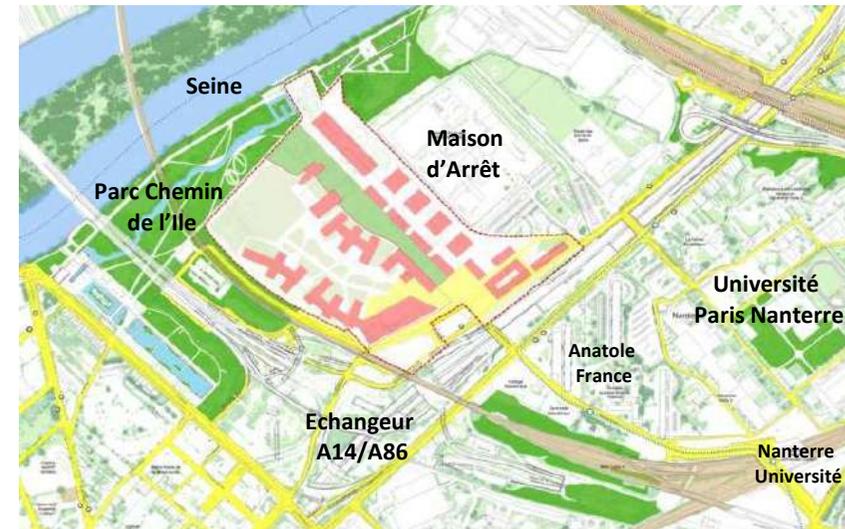
- Un secteur enclavé
- Un Point Noir Environnemental (PNE)
- Un quartier avec des disparités sociales importantes

Des atouts paysagers et environnementaux

- Des réservoirs et corridors écologiques
- De grands espaces verts publics
- Prolongement de l'axe historique Seine-Arche
- Un patrimoine bâti remarquable

Ambition d'un projet économique innovant et écologiquement exemplaire

- Réparer le territoire et désenclaver le site
- Développer une diversité d'emplois et d'activités
- Se réapproprier la Seine



Contexte urbain du site des Papeteries de la Seine

L'étude santé des Papeteries de la Seine

Le projet cadré par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

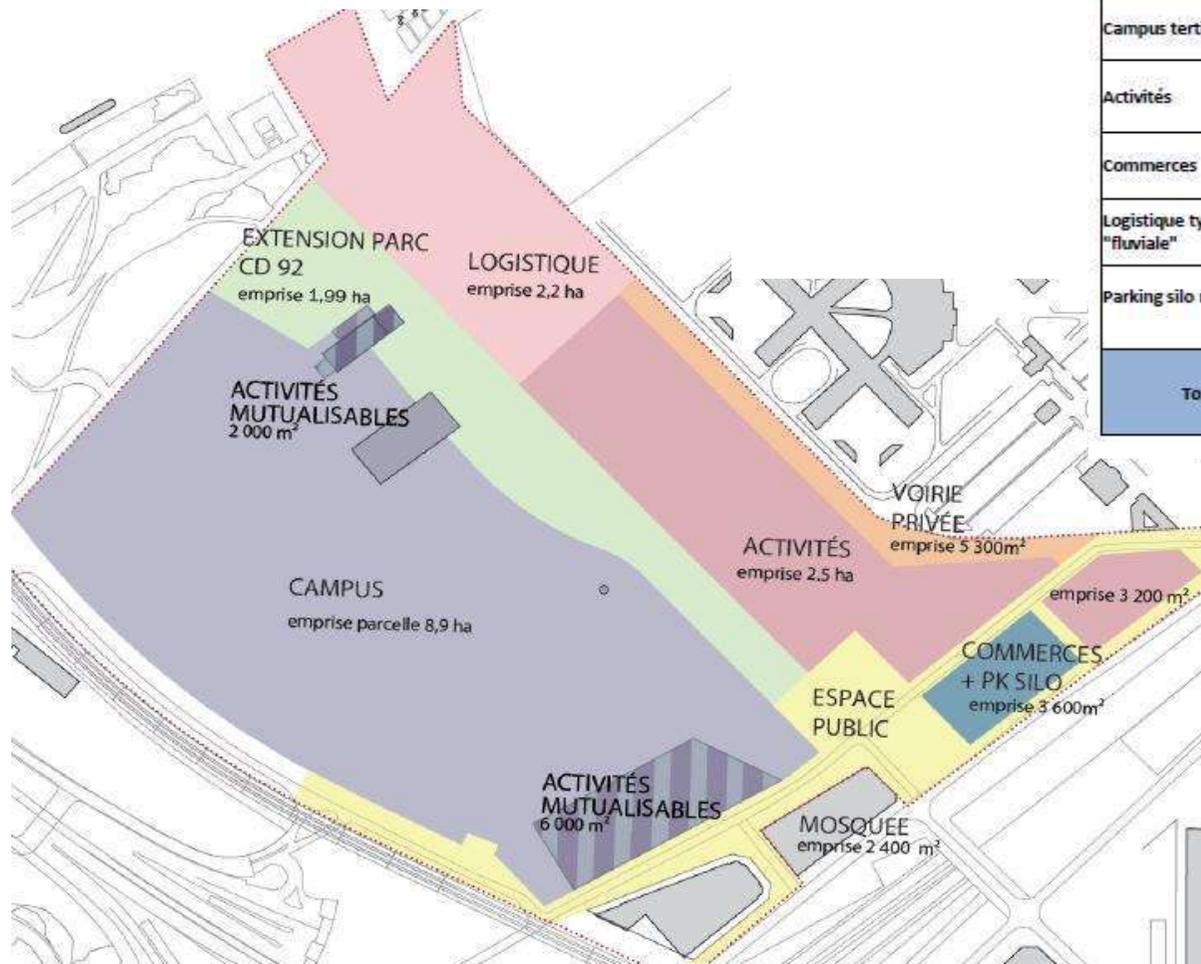


-  Vocation économique à haute valeur ajoutée environnementale
-  Vocation d'activités logistiques intermodales à rayonnement local
-  éléments de patrimoine bâti identifiés au PLU
-  Grand axe structurant à requalifier
-  Principe de place donnant accès à l'extension du Parc
-  Principe de parc et d'espaces verts à étendre
-  Préserver les parcs et espaces verts existants
-  Espace de loisirs à créer
-  Continuité paysagère et écologique, de cheminement et de loisirs à développer sur espaces publics et privés
-  Préserver la vocation de promenade et de loisirs des berges de Seine
-  Aménager une interface des activités économiques avec la Seine respectueuse de la qualité et de la continuité des cheminements des modes actifs sur les berges

OAP des Bords de Seine : échangeur A14/A86 - Papeteries

L'étude santé des Papeteries de la Seine

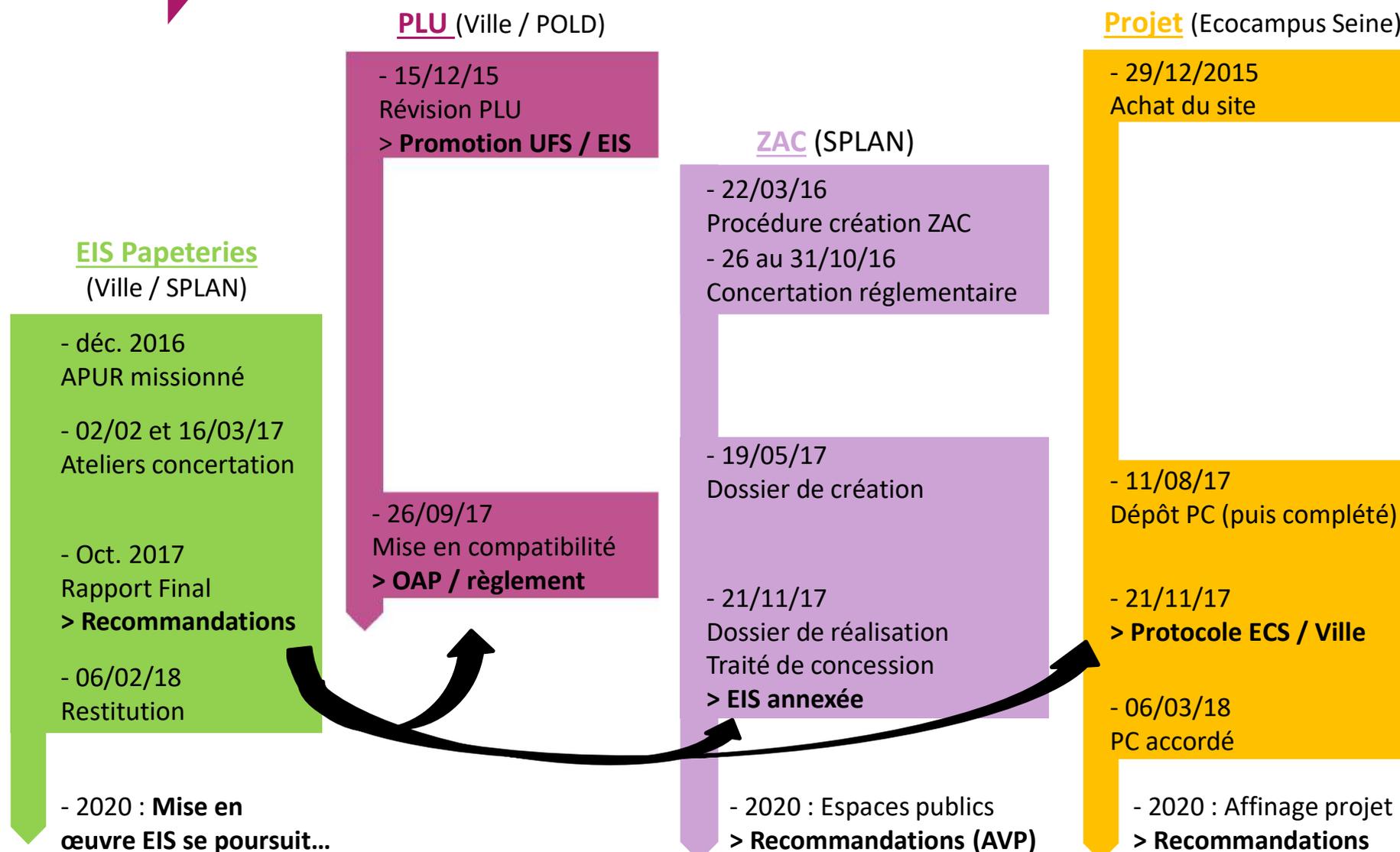
Un projet en phase opérationnelle



Programmation du site arrêtée

	Surface de Plancher	Terrain	Parking
Campus tertiaire	110 000 m ²	8 ha	1 480 u
Activités	41 800 m ²	2,8 ha	200 u
Commerces	5 000 m ²	0,36 ha	0 u
Logistique type "fluviale"	10 000	2,2 ha	non déterminé
Parking silo mutualisé	NA	0,25 ha	300 u
Total	166 800 m²	19,65 ha (*)	1 980 u

L'étude santé des Papeteries de la Seine



2

L'étude santé des Papeteries de la Seine

Déclinaison opérationnelle des recommandations en cours

ENVIRONNEMENT Améliorer les atouts paysagers et écologiques

Encourager les zones perméables et plantées

Travail sur les clôtures entre espaces privés et publics

Améliorer le niveau de service à la population par la création de nouvelle offre pour les riverains

- **PLU :**
 - inscription de deux « espaces verts protégés à créer » de 3,4 ha, avec 95% libre et 80% de pleine terre + abattage interdit
 - rapport emprise au sol (36% d'emprise max au dessus de 14m de ht, 50% d'emprise sous 14m de ht)
- **Dossier de réalisation de la ZAC :** extension du parc départemental de 2 ha
- **Protocole Ville-groupement :** annonce de la création d'un 3^{ème} Espace vert à Créer une fois le projet précisé
- **Traité de concession :** mission de mise en œuvre de la recommandation intégrée au traité de concession et intégration de compétences de paysagiste et d'écologue à la conception des espaces publics
- **Projet « Arboretum » :** performances environnementales propres au projet (campus paysager, plantation de 789 arbres, bilan carbone favorable avec une construction en bois, photovoltaïque et géothermie, potager, ..)

L'étude santé des Papeteries de la Seine

L'Arboretum, un campus tertiaire en bois avec un vaste parc paysager

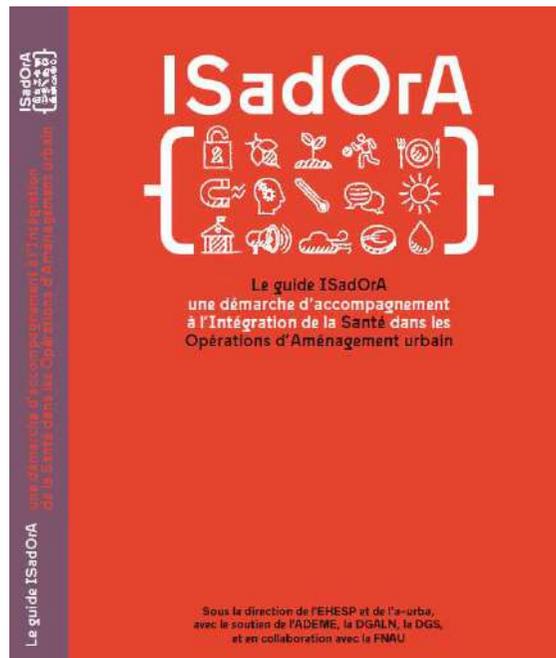


- **Un projet bas carbone** (superstructure en bois)
- **Un campus en pleine nature :**
 - Un vaste parc paysager avec une zone humide et un canal, un potager, un grand verger et une serre pour une production bio locale.
 - Plantation de 789 arbres
 - Un parcours sportif et une plaine sportive

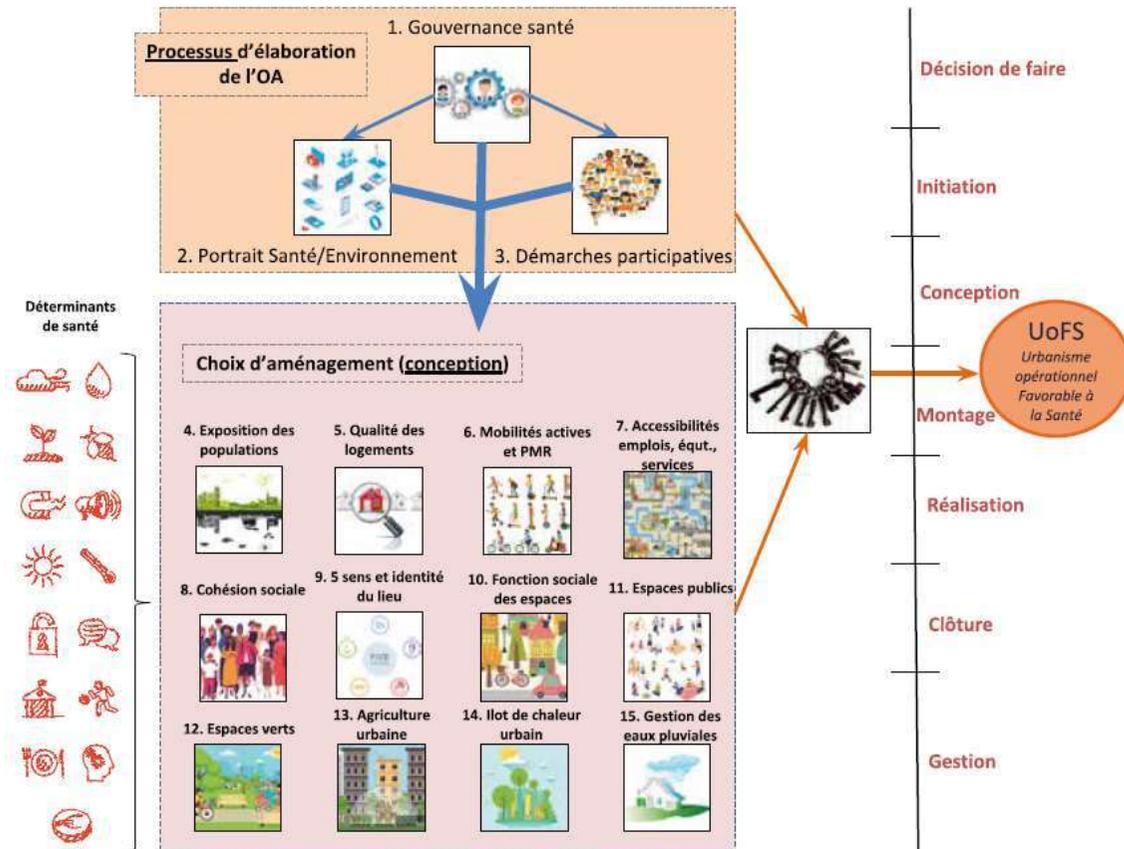
Aujourd'hui - Vers une démarche de santé intégrée ...

Projet ISADORA – Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement

Participation à des réseaux d'acteurs et contribution à l'élaboration du guide ISADORA



Articulation des 15 clefs opérationnelles d'ISadOrA



3.3. Évaluation des Impacts sur la Santé (EIS) sur le projet urbain « Les Portes du Vingtième », Paris

Céline LEGOUT, Estelle TRENDEL. Service Parisien de Santé Environnementale / DASES – Ville de Paris

Caroline WAJSFELNER. Direction de l'Urbanisme – Ville de Paris

1. L'EIS, une démarche scientifique au service de la décision

L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) permet **d'anticiper les impacts positifs ou négatifs d'un projet sur la santé**. C'est une méthode :



Marche exploratoire, Porte de Montreuil 2017

2. Méthodologie EIS pratiquée à la Ville de Paris :



Transversalité et mode projet

3. Les apports de l'EIS sur le projet urbain « Les Portes du Vingtième »

1. Une **analyse des différents scénarii d'aménagement** urbain sous l'angle de la santé
2. L'identification de **populations vulnérables à enjeux spécifiques**
3. Des préconisations favorables à la santé intégrées dans les **cahiers des charges** de l'aménageur et des directions techniques
4. Une **programmation enrichie**
5. Des **aménagements ou actions qui s'organisent** avant même que le chantier ne démarre
6. Un **enrichissement de l'EIE** (volet sanitaire)
7. Un **soutien financier** de l'ARS IDF et de l'Ademe
8. Un renforcement de la **transversalité** et de nouveaux partenariats
9. Une **culture partagée** sur les déterminants de santé

Exemple : Rue Blanchard





3.4. INTÉGRER LA SANTÉ DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME LES CARNETS PRATIQUES

Muriel ADAM/ L'Institut Paris Region

<https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/integrer-la-sante-dans-les-documents-durbanisme/>



INTÉGRER LA SANTÉ DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME



LES CARNETS PRATIQUES N° 13
DE L'INSTITUT PARIS REGION



Carnet pratique, Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme / Atelier thématique MGP, 11 juin 2021

Comment faire de la santé une entrée majeure dans la planification de l'aménagement des territoires ?

> champ d'intervention des documents de planification intègre déjà de nombreuses thématiques implicitement attachées à la santé.

> la santé encore traitée de manière très segmentée.

Ce carnet pratique vise à révéler les actions pouvant être mises en place via les documents d'urbanisme et leurs bénéfices pour la santé des populations.

> exemples de schémas de cohérence territoriale et de plans locaux d'urbanisme

> des extraits de leur volet réglementaire

LES LIENS ENTRE LA RÉGLEMENTATION DE L'URBANISME ET LA SANTÉ



Lien historique dont témoignent les évolutions législatives :

Lutte contre l'insalubrité et protection contre les nuisances et risques industriels ;

De la qualité du cadre de vie à la santé environnementale ;

Vers un urbanisme plus inclusif

LA SANTÉ ET SES DETERMINANTS

Les leviers du Scot et du Plu

Les leviers du Scot et du Plu	Les déterminants de santé...		... sur lesquels les documents d'urbanisme peuvent agir					Favoriser le lien social
	Mieux habiter	Limiter l'exposition des populations aux risques et nuisances	Améliorer la qualité de l'eau et des sols	Maintenir la biodiversité et les espaces verts	Garantir une alimentation saine	Assurer l'accès aux soins	Encourager l'activité physique et les mobilités actives	
Inégalités sociales et territoriales								
Éviter le cumul des nuisances	●	●						
Assurer l'accès au logement pour tous dans le logement social	●							●
Limiter l'implantation des installations classées (Seveso)	●	●						
Développer la mixité fonctionnelle	●			●	●	●	●	●
Lutte contre l'étalement urbain								
Limiter la consommation d'espace				●			●	
Renforcer les centralités	●					●	●	●
Encourager l'intensification	●					●	●	●
Lutte contre les émissions de GES et la préservation de la qualité de l'air								
Diminuer l'usage de la voiture		●	●				●	
Favoriser la création d'espaces verts et la végétalisation	●	●	●	●			●	●
Renforcer la performance énergétique des bâtiments	●	●						
Développer les énergies renouvelables		●						
Porter attention à la localisation des activités polluantes	●	●	●					
Prévention de la pollution des milieux								
Protéger les zones humides et les cours d'eau			●	●				
Protéger les périmètres de captages d'eau potable		●	●		●			
Lutter contre la pollution des sols / tranches dépollution		●	●	●	●			
Lutter contre l'imperméabilisation des sols, le ruissellement			●	●				
Réduction du bruit								
Réduire l'exposition des populations aux nuisances sonores	●	●						
Porter attention à l'implantation des équipements recevant du public	●	●						
Réduire les nuisances induites par les infrastructures	●	●						
Qualité urbaine et paysagère								
Développer la nature en ville	●	●	●	●			●	●
Offrir des espaces publics conviviaux				●			●	●
Promouvoir l'agriculture urbaine				●	●			●
Le développement d'une mobilité durable								
Développer et compléter le réseau cyclable		●					●	
Améliorer la marchabilité du territoire		●					●	
Développer les transports collectifs	●	●				●	●	
Favoriser l'intermodalité	●	●				●	●	
La préservation des milieux et des ressources								
Maintenir et développer la trame verte et bleue			●	●			●	
Protéger les espaces naturels et forestiers		●		●				
Protéger le potentiel agronomique			●	●	●			
Les besoins en équipements								
Assurer un maillage en équipements et services suffisants et diversifiés (dont réseaux)	●					●		●
Prévoir les équipements sportifs et assurer leur accès							●	●
Inscrire les équipements de santé et assurer leur accès						●		●

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : L'Institut Paris Region



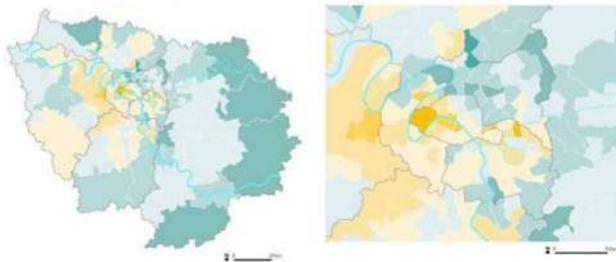
LA SANTÉ ET SES DETERMINANTS

LES ENJEUX DE SANTÉ

ÉCART DE L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ENTRE LES DIFFÉRENTS CANTONS FRANCILIENS

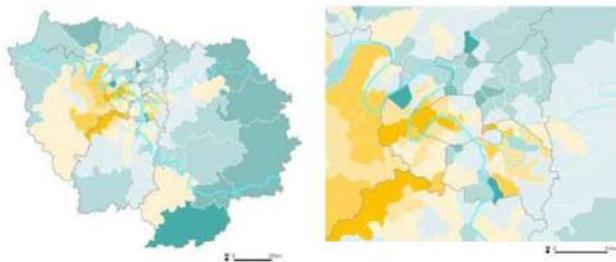
ZOOMS

Espérance de vie à la naissance chez les femmes (2012-2015)



Île-de-France : 86,3 ans

Espérance de vie à la naissance chez les hommes (2012-2015)



Île-de-France : 80,7 ans

Écart à la valeur régionale (en année)



LES CARNETS PRATIQUES N° 13

14

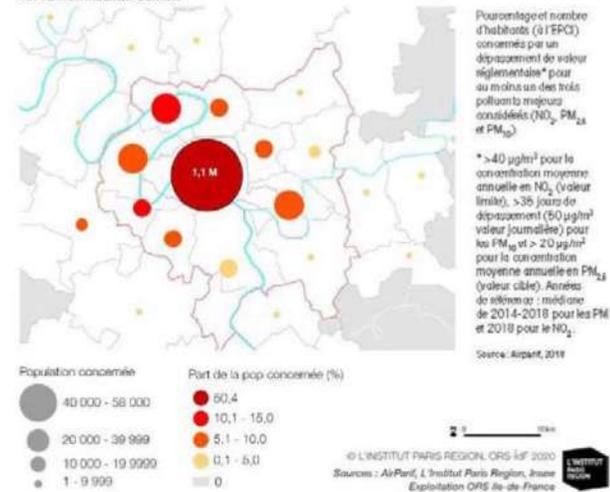
© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS-ÎRF 2021
Sources : Insee, DRIU, INSEE, SAGES, Évaluation OSS-ÎRF



Connaître les enjeux spécifiques pour mieux agir en faveur de la santé des Franciliens

- > La pollution de l'air
- > Le bruit
- > Les conditions de logement
- > Les aménités vertes
- > L'offre en équipements
- > Mobilités et pratiques sportives

POPULATION MULTIEXPOSITION



LA SANTÉ ET LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION FRANCILIENS

LA SANTÉ VUE PAR LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION FRANCILIENS

LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ ABORDÉS

DANS LA PLANIFICATION RÉGIONALE



LES FICHES, EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES



5 | LES FICHES, EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Les thèmes présentés dans les fiches suivantes sont une synthèse entre les déterminants de santé et les leviers disponibles dans les documents d'urbanisme. Chacun de ces thèmes est illustré par des exemples de schéma de cohérence territoriale (Scoat) et de plan local d'urbanisme intercommunal (Plu(i)) avec des extraits de rédaction (objectifs et orientations pour le Scoat, règlement et OAP pour le Plu) pour une approche pragmatique du sujet.

1 - RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ	41
2 - MIEUX HABITER	53
3 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR	63
4 - RÉDUIRE L'EXPOSITION AU BRUIT	73
5 - LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES SOLS	83
6 - S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	93
7 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS	101
8 - ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	109
9 - SE Doter d'outils pour des documents d'urbanisme favorables à la santé	117



<https://scot.metropolegrandparis.fr/>

mail : scot@metropolegrandparis.fr

Merci à vous !